

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NANT

Séance du 19 Octobre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15 **Présents :** 10 **Votants :** 12 **Absents :** 3 **Procurations :** 2

Date de convocation : 11/10/2022

Date d'affichage : 11/10/2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf Octobre, à 18h00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOL, Maire.

Étaient présents : Fiol Richard, Fournier Paulette, Vernhettes Michel, Frenehard Anne-Marie, Delmas Alain, Brisbarre-Costes Françoise, Thomas Sabine, Coulet Magali, Julian Christian, Arocas Calude.

Absents : Aubeleau Vanessa, Govignon Virginie, Galliard Jean-François (excusé)

Représentés : Cayron Lionel a donné procuration à Delmas Alain, Bouat Yvan a donné procuration à Fiol Richard

Objet : Cession chemin rural Commune/Montastier

Délibération n°2022-63

Mr le Maire informe le Conseil municipal, que M.et Mme Montastier souhaitent acquérir du terrain situé en bordure de leur parcelle. Dans cette optique, ils proposent que la commune leur cède plusieurs m² d'un chemin rural (à déterminer par le géomètre), et qui seront donc rattachés à leur parcelle Section A n°1483.

Mr le Maire précise que le demandeur s'engage à prendre à sa charge l'ensemble des frais liés à cette acquisition.

Cette affaire nécessite l'ouverture d'une enquête publique.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité les points exposés par M. le Maire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 19 Octobre 2022

Le Secrétaire de séance,
Anne-Marie FRENEHARD

Le Maire,
Richard FIOL



Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture le
et Publication du